

L'INGENIERIE SPORTIVE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES D'EQUIPEMENTS SPORTIFS : CONFORMITE OU POST-MODERNITE ?

Penel G.

ATER Université du Littoral ; Département STAPS
Recherche Littorale en Activités Corporelles et Sportives
Membre associé du CRIS EA N° 647 CNRS

L'innovation dans le secteur sportif a fait l'objet ces dernières années de nombreuses recherches. Les inventeurs ont développé des brevets afin de proposer de nouveaux produits (Hillairet 1999 ; Desbordes 2002) permettant de nouvelles pratiques (Pociello 1995). Le secteur du bâtiment a également acquis une haute technicité.

Les collectivités territoriales, installées dans une compétition inter-territoriale , depuis l'importante modification de l'environnement législatif (Loi sur l'administration territoriale, Loi sur l'aménagement du territoire ou encore Loi Chevènement sur l'intercommunalité...), sont contraintes de répondre à des nouveaux besoins contemporains (Chazaud 2004). Ces « cathédrales » du sport (Bayeux & Cranga 2002) vont alors ériger le statut des équipements sportifs au rang d'acteurs pertinents dans le management local.

L'émergence de nouveaux matériaux high-tech prêtent à croire à une révolution en matière d'édifications sportives. L'exemple du stade de France ou Palais Omnisports de Paris Bercy ont d'ailleurs mis en avant la technicité des entreprises de bâtiment et travaux publics et ont fait office de figure de proue de l'architecture française.

Pourtant, force est de constater une certaine frilosité sur ce positionnement par les collectivités publiques. La sphère du loisir (Corbin 2001), de la détente matérialisée par une offre de produits sportifs plus complexes alliant expériences motrices et cybersports (Loret 2004) impliquent de nouvelles demandes sociales.

Dans cette communication, nous tenterons de mettre en évidence la place que tient l'innovation dans la programmation d'équipements sportifs. Pour cela, il convient de distinguer les différents logiques poursuivies par le secteur public et le secteur privé. A travers l'exemple d'un projet privé à l'étude alliant sport, loisirs, commerce,

nous pouvons mettre en évidence l'intérêt de ces innovations dans une perspective de développement socio-économique et/ou marchand.

LA PROBLEMATIQUE DE L'INNOVATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES D'EQUIPEMENTS SPORTIFS

Impulsée par des initiatives étatiques dans les années 60-70 (VI, V et VI^e plan), la dynamique publique d'équipements sportifs a engendré la formation d'un parc sportif standardisé. Les opérations industrialisées (1000 piscines de type tournesol, complexes sportifs évolutifs couverts) ont permis, à partir d'un cahier des charges précis mis en place par le bureau de l'équipement de développer des modèles architecturaux uniques

Cette uniformisation des constructions est problématique aujourd'hui et nécessite de la part de la maîtrise d'ouvrage, des architectes et urbanistes , une importante remise en question du bâti sportif dont les fonctions se sont diversifiées au sein d'un triptyque « sport-loisirs-tourisme » de plus en plus prégnant.

Les seules raisons ne sont cependant pas seulement d'ordre technique. En effet, le jacobinisme de l'Etat et l'organisation du sport en France (notamment les instances de normalisation AFNOR, d'homologation par les fédérations) placent les élus locaux au cœur d'un lourdeur administrative et d'un carcan juridico-politique sur lesquels il apparaît difficile de prétendre à innover dans ce secteur.

L'OFFRE EMERGENTE DU SECTEUR PRIVE A TRAVERS L'EXEMPLE DU PROJET VICTORY PARC : UNE NOUVELLE UTOPIE MOBILISATRICE ?

Une société parisienne spécialisée dans la reconversion de friches industrielles procède actuellement à l'étude d'un nouveau produit urbain complexe. Inspiré par le concept outre-atlantique de Fec's (Family Entertainment Centers), ce projet résulte en l'élaboration d'un parc à thème sportif et d'une conception architecturale unique, celui-ci permet la pratique d'activités sportives multiples et variées dès plus traditionnelles aux plus innovantes. Ce concept nécessite la contribution de programmateurs, d'architectes et d'urbanistes.

Nous tenterons de mettre en évidence la place de l'ingénierie sportive dans ce projet et de saisir les opportunités du secteur privé sur ce segment de constructions.

CONCLUSION

En mettant en lumière la place de l'innovation et par conséquent du secteur de l'ingénierie sportive dans les nouvelles constructions publiques et privées, on peut tenter d'évaluer la dynamique du secteur. La créativité de certains promoteurs, l'avant-gardisme de certains élus et les nouveaux enjeux de cette nouvelle génération d'équipements sportifs contemporains sont les critères indispensables pour mener à terme une politique publique d'innovation autour d'un

projet de territoire et d'une logique de marketing stratégique urbain (Rosemberg 2001).

REFERENCES

- Bessy O & Hillairet D** (2002) (sous la dir). Les espaces sportifs innovants. 2 Tomes. PUS. Voiron.
- Bonnenfant R.**,(2001), Une nouvelle approche des équipements sportifs in *Revue Pouvoirs locaux. Les cahiers de la décentralisation*, Numéro 47.
- Bonny Y.,** (2004), *Sociologie du temps présent. Modernité avancée ou postmodernité ?*, Armand Colin, Paris
- Calléde J.P & Dané M.,** (1991), *Sociologie des politiques sportives locales. Trente ans d'action sportive à Bègles 1959-1989*, publications MSHA, Bordeaux.
- Chazaud, P.**(2004). *Management du tourisme et des loisirs sportifs de pleine nature*, éditions P.U.S , Voiron.
- Desbordes, M.**(2002). Empirical analysis of the Innovation Phenomena in the Sports Industry. Technology Analysis & Strategic Management. Routledge, part of the Taylor & Francis Group.
- Hillairet D** (1999) *L'innovation sportive. Entreprendre pour gagner*. Editions L'Harmattan, Paris.
- Loret A** (2004). Concevoir le sport pour un nouveau siècle. PUS : Voiron.
- Penel G.** (2005). Le sport comme moyen de réactiver un territoire en crise. L'exemple de la station de ski de Noeux les Mines in *Revue Européenne de management du sport n°13*, PUS : Voiron
- Pociello C** (1995) Les cultures sportives. Editions PUF. Paris.
- Pociello C** (1998), *Le projet de « Sites d'Aventures Sportives ». Une utopie mobilisatrice*. In Les Annales de la recherche urbaine, Sports en ville, n° 79, p.69-77
- Rosemberg M** (2001) Le marketing urbain en question. Economica, Paris.
- Vigneau F** (1998). Les espaces du sport. PUF/ Paris